le servir, à le prier, à bénir son nom, à aimer et prier l'auguste Mère du Sauveur; c'est comme un parterre charmant et varié, où, cultivées par des mains habiles, épanouissent à l'envi toutes les vertus fraîches et naïves qui font de l'enfant chrétien, non pas le chef-d'œuvre de la nature (la nature seule ne produit pas de ces merveilles), mais le chef-d'œuvre de la grâce. Les salles d'asile ne sont pas non plus des écoles primaires, mais des lieux où l'on reçoit les petits enfants qui ne peuvent pas encore fréquenter les écoles, et où on les prépare à y entrer, quand ils auront atteint un âge convenable.

CHAPITRE IV.

OEUVRE DES SOURDES-MUETTES ET DES JEUNES AVEUGLES.

La religion, qui a des remèdes pour tous les maux, ne pouvait manquer de venir au secours de ses enfants les plus malheureux, les sourds-muets et les aveugles. Les autres misères ne sont pas ordinairement de toute la vie; mais le sourd-muet et l'aveugle le sont toujours, et la surdité, le mutisme et la cécité ne mettent point à l'abri de toutes les autres misères et de toutes les autres infirmités.

L'œuvre des sourds-muets est une œuvre éminemment religieuse. C'est un Religieux espagnol, Pierre de Pons, bénédictin du Couvent de San-Salvador de Ona, qui, par son zèle ingénieux, et sans doute aussi avec une grande effusion des lumières célestes, fut le premier inventeur de la méthode d'instruction pour les sourds-muets. Cette méthode a été perfectionnée par des prêtres, les abbés de l'Epée, Sicard, Laveau et quelques autres. Ce sont des Religieux et des Religieuses qui se sont livrés avec plus de zèle, et j'ose dire d'intelligence, à ce genre d'instruction. On sait que le P. Deshayes s'occupait avec un soin tout particulier de cette œuvre admirable. Ce n'est même que d'après ses réflexions que l'on commença l'instruction des sourds-muets par l'enseignement de la religion. Quoique ce bon Père n'eût jamais étudié l'art d'instruire les sourds-muets, son cœur lui avait révélé qu'il y avait encore de grandes améliorations à faire. Il osa lutter, un

jour, contre l'abbé Sicard lui-même. Ce célèbre instituteur prétendait qu'il fallait attendre plusieurs années, avant d'enseigner le catéchisme aux sourds-muets. Le P. Deshayes soutenait qu'ils étaient capables de cette étude beaucoup plus tôt. L'expérience prouve maintenant que la vérité était du côté de celui qui puisait toutes ses lumières dans son cœur : car, c'est d'après ce principe que M. Laveau a perfectionné la méthode d'enseignement.

M^gr Sover, évêque de Lucon, secondait de tout son pouvoir l'ardeur du P. Deshayes pour l'instruction de ces chers enfants si déshérités de la nature, qui ont une langue et ne parlent point, qui ont des oreilles et n'entendent point. En 1840, ce vénérable évêque chargea le P. Dalin, Supérieur du séminaire des Sables, d'adresser au rédacteur de l'Ami de la Religion une note qu'il pût insérer dans son journal. Nous croyons devoir placer ici cette note presque en entier, pour mieux faire connaître où en était alors l'œuvre des sourds-muets, dont on s'occupait à Saint-Laurent :

« Le zèle des abbés de l'Epée et Sicard pour l'instruction des sourds-muets est depuis longtemps apprécié. La bienfaisance philosophique n'a pu s'empêcher de joindre sa voix à celle de la charité chrétienne, pour bénir les maîtres et les maîtresses consacrés à cette œuvre si pénible, mais si précieuse pour tant d'enfants et de familles Malheureusement la plupart des efforts tentés jusqu'ici pour procurer et perfectionner cette instruction ont été isolés, et par cela même moins efficaces; souvent il n'a fallu que la mort ou la retraite d'un maître habile et dévoué pour laisser sans appui et faire tomber son école. L'esprit d'association offrira toujours, en ce genre, comme en tous les autres, des moyens uniques de perpétuité et de perfectionnement.

« Entre toutes les Sociétés qui se livrent à l'enseignement des sourds-muets, nous n'en connaissons point qui le fassent avec plus d'étendue et plus de succès que les Congrégations des Filles de la Sagesse et des Frères de Saint-Gabriel, établies à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au diocèse de Luçon. Déjà, depuis longtemps, elles dirigent deux écoles, à la Chartreuse, près Auray; elles en ont deux autres à Orléans, puis une de garçons à Loudun et une de filles à Pont-Achard, faubourg de Poitiers. Depuis quelques mois, on vient de confier à leurs soins les deux écoles de Lille, dirigées jusqu'ici par l'illustre élève de l'abbé Sicard, M. Massieu. De nouveaux établissements sont projetés, dont un aux portes de La Rochelle, près de l'humble maison jadis habitée par le Vénérable Père de Montfort, fondateur de ces Congrégations. Chacune des écoles tenues par elles offre l'avantage de ne réunir que des enfants du même sexe; celles des filles sont dirigées par les Sœurs, et celles des garçons par les Frères.

« Un autre avantage précieux de ces écoles est que ces enfants, en même temps qu'ils y recoivent l'instruction ordinaire, s'y préparent, en apprenant des métiers, le moven de pouvoir plus tard gagner ou du moins occuper leur vie. Des mesures sont même prises pour qu'avec l'agrément des parents, ceux des enfants qui en auraient le désir puissent, leur instruction terminée, se fixer dans les maisons où ils ont reçu comme une seconde nais-

sance.

« On a, depuis quelque temps, introduit, dans les écoles des Filles de la Sagesse et des Frères de l'Instruction chrétienne, une méthode que les personnes capables de l'apprécier, aussi bien que les maîtres et les maîtresses qui l'emploient, jugent de tous points préférable aux méthodes précédemment employées. Les résultats de la pratique ont jusqu'ici pleinement justifié les prévisions de la théorie. Cette méthode nouvelle est due aux recherches et à l'expérience de M. l'abbé Laveau, l'un des prêtres de la Compagnie de Marie de Saint-Laurent-sur-Sèvre, et directeur particulier des écoles d'Orléans.

« Nous donnons d'autant plus volontiers cette publicité au zèle et aux succès de Congrégations si estimables sous tous les rapports, qu'elles-mêmes, nous le savons, se bornent à faire le bien sans le publier sur les toits. Nous croyons d'ailleurs rendre par là un véritable service aux parents ou autres personnes généreuses, qui désireraient procurer à des enfants privés de la parole et de l'ouïe l'avantage inappréciable d'une bonne et solide instruction chrétienne, en même temps que sociale. En les confiant aux soins des Filles de la Sagesse et des Frères de l'Instruction chrétienne, ils n'auront pas à craindre de voir ces enfants n'acquérir là, comme en quelques autres écoles, qu'une science matérielle qui les éloigne de Dieu, au lieu de les en rapprocher. »

Depuis la publication de cet article, en 1840, l'école des sourds-muets, qui était à la Chartreuse d'Auray, a été transférée à Nantes, toujours sous la direction des mêmes Frères; celle de Loudun a été transférée à Poitiers; celle d'Orléans, après avoir été abandonnée par les Frères, pour passer en d'autres mains, leur a été confiée de nouveau en ces derniers temps. Nous ferons remarquer aussi que l'établissement projeté pour Saint-Eloi, près La Rochelle, n'a pas eu lieu.

Pour juger de l'importance de l'œuvre dont nous par-

lons, il faut bien savoir ce que c'est qu'un sourd-muet sans instruction, et ce que devient un sourd-muet qui a été instruit convenablement. Pour faire entrevoir la différence qui existe entre ces deux êtres, nous rapporterons ici quelques paroles de M. l'abbé Bernard, vicaire général de Cambrai, prononcées à l'occasion de la bénédiction d'une chapelle, à l'Institution des sourds-muets de Lille, le 19 décembre 1839, quand il était aumônier de cet établissement.

« Pour apprécier, disait-il, les avantages que les sourds-muets recoivent dans une Institution semblable, il faut bien connaître l'état dans lequel sont et demeurent tous ceux qui ne reçoivent pas une éducation adaptée à leurs besoins. Et ici il ne faut pas juger par les apparences. Beaucoup de personnes s'y trompent, et se figurent, à voir l'air intelligent des plus jeunes sourds-muets, qu'ils comprennent la valeur de tous les signes naturels; mais l'expérience prouve que, doués d'un grand talent d'imitation, par la perspicacité de leurs regards, auxquels rien n'échappe, et par la souplesse de leurs membres qu'ils exercent toujours, ils savent, il est vrai, copier parfaitement ce qu'ils voient faire, mais qu'ils s'arrêtent à l'écorce, et ne saisissent point les choses abstraites, tant qu'ils n'ont point le secours d'un instituteur. S'ils vous voient vous agenouiller et prier, ils s'agenouillent et remuent les lèvres, mais sans avoir pour cela la moindre idée de Dieu. S'ils sont témoins d'un ouragan; si devant eux la pluie tombe par torrent, si le vent déracine les arbres avec violence, ils pourront soupconner qu'une force, un agent quelconque produit ces effets désastreux; mais ils n'auront point l'idée d'un Esprit souverain, éternel, qu'il faut honorer et servir.

Seuls, ils ne peuvent franchir la distance qui sépare la contemplation d'un fait sensible d'avec la perception de sa cause. Comme l'animal fidèle qui garde l'homme, ils sentiront bien une différence entre les caresses et la correction; mais ils ne pourront arriver d'eux-mêmes à la connaissance de la loi, ni apprécier la distinction du mal et du bien moral. Les habitudes ordinaires de famille ne les aident en rien sous ce rapport. Et ce que j'avance, je le dis d'après l'expérience des maîtres les plus consommés, qui, interrogeant leurs élèves sur les pensées que faisaient naître en eux le spectacle de la nature, les événements de la vie et les cérémonies du culte, n'ont jamais cru qu'avant leur entrée à l'école ils eussent eu une véritable connaissance de Dieu et des devoirs de l'homme.

« Dans cet état d'enfance indéfinie, ils peuvent être chrétiens par le baptême; mais ils sont incapables d'augmenter leurs mérites, d'embellir leur couronne et de goûter, dans le sacrement de nos autels, les divines consolations que le Dieu fait homme a préparées à ceux qui le reçoivent.

« De plus, dans leur famille, ils sont gênants et inutiles à tout, excepté à rendre quelques services matériels, et ils demeurent dans une dépendance continuelle de ceux qu'on appelle les parlants. En même temps, ils sont assez dangereux pour la société, surtout dans les campagnes, où les mœurs des parents ne polissent pas toujours assez les dehors de leur caractère. Colères et vindicatifs, comme par instinct, leur isolement les porte au vagabondage et leur fait naître conséquemment bien des occasions de nuire.

« C'est donc un bienfait inappréciable pour tous que de recueillir ces enfants dans les Institutions, afin de leur ouvrir l'intelligence et réformer leurs penchants vicieux, en leur procurant le trésor de la foi. Après six ou sept ans passés dans l'école, ils sont d'autres êtres ; il s'est fait en eux comme une création nouvelle. S'ils ne perçoivent pas votre voix, au moins ils vous lisent et vous comprennent ; s'ils n'articulent pas de sons, au moins ils savent vous parler avec la plume. Dès lors, ils peuvent cemmuniquer avec quiconque sait lire et écrire la langue de leur pays. Les voilà donc en mesure de reprendre rang parmi leurs frères et leurs sœurs. »

Depuis que M. l'abbé Bernard prononçait les paroles que nous venons d'entendre, l'instruction des sourdsmuets s'est encore développée et perfectionnée d'une façon étonnante. On est parvenu à produire de véritables merveilles, puisqu'on en est venu jusqu'à faire parler les muets, sans les faire entendre, et à les faire lire non pas seulement sur le papier, mais sur les lèvres de ceux avec lesquels ils se mettent en communication de pensées. Au mouvement des lèvres de la personne qui leur parle, ils savent ce que cette personne leur dit. On leur apprend à articuler des sons variés, à prononcer des syllabes, des mots, puis des phrases entières, dont ils connaissent parfaitement le sens. Ils peuvent ainsi entretenir une longue conversation, de manière à exciter l'étonnement. Il en est qui parlent assez bien pour servir la Messe et répondre parfaitement à toutes les prières du prêtre. Ce n'est pas sans travail et sans effort que l'on est arrivé à ce résultat ; mais enfin ce résultat merveilleux a été obtenu.